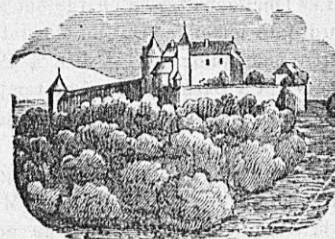




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
 > 6 mois, > 2 50
 Étranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
 payable d'avance.
 Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁴⁰ 2⁴⁰ 8²⁵ — Bulle, arr. 8⁰⁰ 1³⁵ 5⁰⁰ 10⁴⁰

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent.
 Suisse, 15 c.; Étranger, 20 c.
 la ligne ou son espace.
 Réclames : 30 cent. la ligne.
 S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, Grand'rue 20; Fribourg, place de l'Hôtel de Ville, ou à ses succursales.

BULLE, le 24 novembre 1896.

Tel maître, tel valet.

Sire Georges I^{er}, de la fameuse race des Python s'étant cru autorisé, à l'abri des murs épais du château de Bulle, d'insulter la population bulloise à l'instar de ces seigneurs du XIV^e siècle qui, suffisamment gardés, opprimaient à l'aise ceux qui les nourrissaient, l'*Ami du peuple*, qui porte la livrée du « Maître », se croit aujourd'hui obligé d'imiter ce dernier. Dans le numéro de samedi, le journal ci-dessus déclare que le parti libéral de la ville de Bulle n'est qu'un ramassis de malhonnêtes gens qu'on ne saurait, sans mauvaise foi, dire « honnêtes ».

L'*Ami du peuple* ne pouvait-il donc pas choisir, pour parler de la sorte, un autre moment que celui-là même où certain fonctionnaire de sa connaissance multiplie ses coups de chapeau et ses poignées de mains en vue d'attirer dans ses collets quelques adhérents de ce groupe si méprisable.

Toujours la même duplicité, les trois différents poids et les quatre différentes mesures !

Dans les journaux du N° 13 et spécialement dans l'*Ami du peuple*, que lisent seuls les fervents et les fanatiques du régime pythonien, on malmène la population de Bulle, on l'excommunie, mais ici, sous prétexte de rendez-vous d'affaires, de rapports divers et même de simple courtoisie, on attire les malhonnêtes, on les cajole, on leur fait ressortir qu'ils sont décidément trop intelligents pour se complaire avec un simple pédagogue, en sous-entendant que la fréquentation d'avocats, de préfets et de fonctionnaires leur sied tout autrement.

Mais cela sonne creux et, de toutes ces manœuvres, il ne reste qu'une foule d'exemples de fourberie de

plus. Or, nous n'y tenons guère, car nous en avons déjà quelques bonnes douzaines dans nos papiers. Faut-il se croire important pour oser pousser l'outrecuidance jusqu'à croire que les citoyens libéraux ou radicaux abdiqueront toutes leurs revendications pour le seul honneur d'être admis en si belle société, c'est-à-dire pour la satisfaction d'être dupés ? Le meilleur moyen de confondre M. Progin et le parti fribourgeoisiste, avec lesquels le parti progressiste n'a rien de commun, en dehors de la lutte pour l'obtention d'une représentation équitable des minorités, n'eût-elle pas été de faire soi-même ce qu'a fait le parti fribourgeoisiste ? Si l'on nous avait réellement fait les concessions que l'on affirme si volontiers avoir été disposé à nous faire — ce qui est peu substantiel à nos yeux — nous nous serions tenus pour contents et nous eussions bel et bien laissé l'*Ami du peuple* enfler à son aise son répertoire d'injures.

Et puis, voyez jusqu'où va ce que nous pourrions appeler leur inconséquence, si ce mot n'était trop doux pour taxer une perfidie aussi flagrante : On fait reproche au parti libéral de marcher avec les fribourgeoisistes et un crime au parti fribourgeoisiste de marcher avec le parti libéral, mais en même temps l'état-major tépelet va offrir aux députés en charge du même parti fribourgeoisiste de les porter sur sa propre liste.

On insulte les fribourgeoisistes devant les radicaux libéraux, on les méprise, et pendant qu'on n'offre rien aux progressistes, on consent, sous certaines conditions, il est vrai, à porter des fribourgeoisistes, mais aucun libéral.

Nous payerions cher, au cas où cela aurait lieu, l'honneur d'être aussi intelligents que nous font nos adulateurs intéressés.

Quant à l'insulte de l'*Ami du peuple*, nous l'aurions relevée d'un façon plus énergique si toutes les

manœuvres n'étaient admises par les membres d'une majorité stylée et docile qui a besoin de rentrer au cirque recevoir les coups de cravache du « patron » pour obtenir un morceau de sucre.

L'énumération faite ci-dessus des procédés électoraux de nos tépelets vaut mieux que toutes les indignations ; car il est des insulteurs qui ne peuvent plus « insulter » et, au premier rang de ces derniers, on peut, à bon droit, placer les hommes d'un parti qui a érigé la corruption électorale à la hauteur d'une science et qui ont à leur actif une loterie qui a fait beaucoup parler au loin du canton de Fribourg sans lui donner la satisfaction d'être plus fier pour cela.

LES PROMESSES

Nous avons dit, dans le précédent numéro, que le sac aux promesses, dont on a largement répandu le contenu lors de l'élection partielle du 9 août, devait être vide. Nous avouons humblement aujourd'hui notre erreur. Sans compter les emplois au futur tramway dont toutes les voitures, fussent-elles à quarante places, seraient bondées de contrôleurs au cas où pareil poste serait octroyé à chacun de ceux auxquels on l'a promis, il y a dans la Basse-Gruyère un poste de greffier de la justice de paix de Vuippens que l'on fait miroiter devant les alouettes de la région. Ce poste avait, ces jours derniers, été promis à treize personnes. Nul doute qu'aujourd'hui le nombre des greffiers n'ait dépassé ce chiffre, car on n'aura pas tardé, sous prétexte que le nombre 13 est néfaste, de le dépasser. Au surplus, nous ne sommes encore qu'au 24 novembre. En douze jours, la progression ne manquera pas de s'étendre, si bien que, la veille du vote, nous n'aurons peut-être pas moins de cent greffiers, dont un grand nombre d'illettrés.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 43

MONSIEUR LECOQ

PAR ÉMILE GABORIAU

— Debout !... lui cria Lecoq, debout !
 A cette voix qui avait l'éclat des trompettes, Fritz se dressa tout effaré.
 — Tu vois, poursuivait le jeune policier en lui montrant sa carte, je suis un agent de la Préfecture de police... Si tu veux éviter toutes sortes de désagréments, dont le moindre serait une promenade au Dépôt, il faut m'obéir.
 Le vigilant garçon tremblait de tous ses membres.
 — J'obéirai, bégaya-t-il... Mais que dois-je faire ?
 — Peu de chose. Un homme va se présenter ici, à la minute ; tu le reconnaîtra à ses vêtements noirs et à sa longue barbe ; il s'agit de lui répondre ce que je vais te dire, mot pour mot. Et songe qu'une erreur, même involontaire, te mènerait loin.
 — Comptez sur moi, monsieur, dit Fritz, j'ai une mémoire excellente...
 La seule perspective de la prison l'avait terrifié ; il parlait dans la sincérité de son âme ; on pouvait tout obtenir de lui.
 Lecoq profita de ces dispositions, et avec la concision et la clarté dont il avait le secret, il expliqua au garçon d'hôtel ce qu'il voulait.
 Il s'exprimait d'ailleurs d'un ton à faire pénétrer sa volonté dans l'esprit du plus rebelle, aussi sûrement qu'un marteau enfonce un clou dans une planche.
 Lorsqu'il eut achevé ses explications :
 — Maintenant, ajouta-t-il, je veux voir et entendre !... Où puis-je me cacher ?

Fritz lui montra une porte vitrée.
 — Dans le cabinet noir que voici, monsieur l'agent, répondit-il. En laissant la porte entre-bâillée, vous entendrez et vous verrez tout par le carreau.
 Sans un mot, Lecoq se jeta dans le cabinet, la sonnette du portillon de l'hôtel annonçait l'entrée d'un visiteur.
 C'était Mai.
 — Je désirerais parler à la maîtresse de l'hôtel, dit-il.
 — A quelle maîtresse ?
 — A la femme qui m'a reçu quand je suis descendu ici, il y a six semaines...
 — J'y suis, interrompit Fritz, c'est Mme Milner que vous voudriez voir. Vous arrivez trop tard, ce n'est plus elle qui tient cette maison. Elle l'a vendue, le mois passé, après fortune faite, et elle est partie pour son pays, l'Alsace.
 Le prévenu frappa du pied en lâchant un juron à faire frémir un charretier embourbé :
 — J'ai cependant une réclamation à lui adresser, insista-t-il.
 — Voulez-vous que j'appelle son successeur ?...
 De son tron, le jeune policier ne pouvait s'empêcher d'admirer Fritz : il mentait impudemment avec cet air de candeur parfaite qui donne aux Allemands une si grande supériorité sur les gens du Midi, lesquels, même quand ils disent la vérité, ont l'air de mentir.
 — Eh !... le successeur m'enverra promener, s'écria Mai. Je venais réclamer des arrhes que j'ai données pour une chambre dont je ne me suis jamais servi !
 — Des arrhes ne se rendent jamais.
 Le prévenu grommela des menaces confuses, dont on ne put guère saisir que ces mots : « vol manifeste » et encore : « la justice », puis il sortit en tirant violemment la porte sur lui.
 — Eh bien !... Ai-je répondu comme il faut ? demanda Fritz triomphant au jeune agent qui quittait son cabinet noir.

— Oui, parfaitement, répondit Lecoq.
 Et d'un bras nerveux, faisant pirouetter le garçon, qui lui barrait le passage, il se précipita sur les pas de Mai.
 Une vague appréhension lui serrait la gorge.
 Il lui semblait que le prévenu n'avait été ni surpris ni ému véritablement. Il était venu à l'hôtel comptant sur Mme Milner, l'âme damnée de son complice, la nouvelle du départ de cette femme eût dû le terrifier.
 — Avait-il donc deviné la ruse ?... Comment ?...
 Le bon sens démontrait si bien que le prévenu, en ce cas, devait avoir été mis en garde, que la première question de Lecoq, en rejoignant le père Absinthe, rue Lafayette, fut celle-ci :
 — Mai a parlé à quelqu'un en route ?
 — Tiens !... répondit le bonhomme surpris, vous savez cela.
 — Ah !... j'en étais sûr !... A qui a-t-il parlé ?
 — A une jolie femme, ma foi ! blonde et boulotte.
 Lecoq était devenu vert de colère.
 — Tonnerre du ciel !... s'écria-t-il, le hasard est contre nous. Je cours en avant chez Mme Milner, pour que Mai ne la voie pas, je trouve un expédient pour la chasser de chez elle, et ils se rencontrent !
 Le père Absinthe eut un geste désespéré.
 — Ah !... si j'avais su !... prononça-t-il, mais vous ne m'avez pas dit d'empêcher Mai de parler aux passants...
 — Consolez-vous, l'ancien, interrompit le jeune policier, il n'y a rien à faire contre le malheur...
 Le soi-disant saltimbanque atteignait le faubourg Montmartre ; les deux agents de la sûreté durent s'interrompre, presser le pas et se rapprocher de leur homme, pour ne pas le perdre dans la foule.
 Quand ils furent à une bonne distance :
 — Maintenant, reprit Lecoq, des détails. Où nos gens se sont-ils rencontrés ?...
 — A deux pas de la rue Saint-Quentin.
 — Lequel a aperçu l'autre et s'est avancé le premier ?

Les fonctionnaires en charge ont même pour mot d'ordre de semer le bruit de leur intention de se démettre pour qu'on puisse dire à Pierre, à Paul, à Jacques et à Barnabé en même temps :

« Mon cher, on parle beaucoup de vous pour un juge de paix, quelques-uns trouvent même que vous feriez un excellent juge. Quant à nous, nous avons pensé à vous pour la députation. Malheureusement, vu la vivacité de la lutte, nous ne pouvons pas, pour l'heure, désagréger la liste des députés sortants. Mais M. X... n'en veut plus; en outre, M. Z..., qui aurait bien fait de démissionner, s'insurgerait si nous lui arrachions à brûle pourpoint sa démission... il faut avoir la main douce avec les vieilles mômies, mais il est certain, s'il ne passe pas bientôt l'arme à gauche, que nous le contraindrons à se retirer. En ce cas, nous avons les yeux sur vous !

— Merci !

— Ne remerciez pas. Car comme vous avez déjà rendu bien des services à votre parti et à votre pays, nous ne doutons pas que vous êtes décidé à en rendre de plus grands. »

Mais les gogos commencent à se faire plus rares. Quelques-uns se souviennent d'un récent article de la *Liberté* finissant par ces mots : Tous sont appelés, mais peu seront élus.

Pays de Chanaan.

On commence, dans les auberges, d'entendre les éloges les plus audacieux à l'adresse de notre administration financière et les constatations les mieux combinées de la situation prospère du canton de Fribourg, du canton le plus heureux, du canton le plus riche de la Suisse.

Il est vrai que, dans une réunion du Pius-Verein tenue dans la Singine, M. Vonlanthen a constaté — car dans notre canton une assemblée du Pius-Verein sert à toute chose — que les dettes hypothécaires augmentaient d'une manière inquiétante dans le canton de Fribourg, qu'elles avaient presque doublé en peu d'années, mais la *Liberté* n'a-t-elle pas prouvé comme deux et deux font quatre que plus un pays a de dettes, plus il est riche ?

Il convient donc de s'en rapporter à l'arithmétique de la *Liberté* et de ne pas tant s'inquiéter si nos plus beaux domaines et nos plus belles montagnes passent aux mains de l'étranger, non plus que si les revenus de ces propriétés, au lieu de circuler dans le pays et d'y répandre l'aisance, partent au loin ? Qu'importe cela puisque l'on ose affirmer qu'on est plus heureux d'être fermier que propriétaire !

D'ailleurs, s'il faut une autre preuve de la prospérité de notre canton, ne la trouve-t-on pas dans les journaux qui signalent le départ de ces familles de

— Mai.
— Qu'a dit la femme ? Avez-vous entendu quelque cri de surprise ?

— Je n'ai rien entendu parce que j'étais à vingt-cinq pas, mais au mouvement de la femme, j'ai bien vu qu'elle était stupéfaite.

Ah ! si Lecoq eût vu la scène de ses yeux, il eût pu en tirer des inductions précieuses !

— Ont-ils causé longtemps ? poursuivit-il.

— Moins d'un quart d'heure.

— Savez-vous si Mme Milner a remis de l'argent à Mai.

— Je ne puis répondre ni oui ni non. Ils gesticulaient comme des enragés, à ce point que j'ai cru qu'ils se disputaient.

— Naturellement. Ils se savaient observés et tâchaient de dérouter les conjectures...

Le père Absinthe s'arrêta court, comme un cheval se cabre devant un obstacle : une idée lui venait.

— Si on arrêtait cette maîtresse d'hôtel, prononça-t-il, si on l'interrogeait ?...

— A quoi bon !... M. Segmuller ne l'a-t-il pas, à dix reprises, pressée, accablée de questions, sans en rien tirer. Ah ! c'est une fine mouche !... Cette fois, elle répondrait que Mai, l'ayant rencontrée, lui a réclamé ses dix francs d'arrhes.

Le jeune policier eut un geste résigné.

— Il faut en prendre notre parti, reprit-il. Si le complice n'est pas averti déjà, il ne tardera pas à l'être, et il faut nous attendre à l'avoir bientôt sur les bras. Quelle ruse imagineront pour nous échapper ces deux hommes si prodigieusement forts ? C'est ce que je ne puis deviner. Ce que je prévois, par exemple, c'est qu'ils n'inventeront rien de vulgaire !...

Ces présomptions de Lecoq firent frémir le père Absinthe.

— Bigre !... s'écria-t-il, le plus sûr serait peut-être de recroquer ce gaillard-là.

— Jamais !... répondit le jeune policier, non jamais !... je veux son secret, je l'aurai. Que serions nous donc, si nous

Domdidie, de Surpierre et de Siviriez quittant en masse leurs villages il y a peu de jours et qui cinglent maintenant à toute vapeur vers des pays inconnus où ils ne trouveront peut-être pas un aussi « excellent » gouvernement, mais où, en comparant le dictateur Georges aux successeurs des Rosas et des présidents aventuriers des républiques sud-américaines, ils pourront, du moins, en constatant leur nouvelle aisance et un surcroît de liberté, tirer des conclusions toutes à l'honneur de ces derniers.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Tribunal fédéral. — Le 11 février 1895, une voiture, dont le cheval s'était emporté, a heurté le train postal qui venait d'arriver à Triengen (Lucerne) et l'a endommagé. Un commis-voyageur M. Traugott Ulrich, de Winterthur, qui se trouvait dans le traineau, a été assez grièvement blessé à la tête. Le Tribunal fédéral vient de condamner l'administration des postes, pour frais de médecin et dommages-intérêts, à une indemnité de 2721 fr.

Zurich. — Le tribunal de district a condamné huit autres participants à l'émeute d'Aussersihl, pour dégâts à la propriété, à des peines variant de 10 à 30 jours de prison, et solidairement à 1000 francs de dommages-intérêts.

Berne. — La Volkspartei bernoise et les conservateurs de Berne réunis se sont mis d'accord pour procéder à la cueillette des 12,000 signatures nécessaires pour demander la représentation proportionnelle dans les élections au Grand Conseil ; les chefs conservateurs jurassiens se sont déclarés d'accord. L'association pour la réforme électorale sera chargée de la cueillette des signatures.

— La Commission du Grand Conseil propose d'attribuer le Département militaire M. Jolliat, conseiller d'Etat, actuellement chargé de la police.

Appenzell Rh.-Ext. — Le Grand Conseil s'est réuni aujourd'hui en session ordinaire. Il a adopté en première lecture le projet de loi sur la garantie des vices du bétail, basé sur une garantie écrite ou orale du vendeur.

Bâle. — Dimanche matin, pendant une manœuvre à la gare du Central, une collision s'est produite entre deux locomotives d'un train en marche. Les dommages matériels sont assez considérables, en outre, trois hommes d'équipe grièvement blessés ont été transportés à l'hôpital.

Vaud. — Un accident comique est arrivé dernièrement dans un village des environs de Vevey.

Une fille, passant cet été dans un hôtel de montagne, fit si bien miroiter la fortune que ses parents devaient posséder, qu'un brave garçon lui proposa un mariage sérieux. Le mariage fut fixé à jeudi dernier, et le montagnard, pour se faire d'autant mieux agréer par les beaux parents, envoya d'avance pour le dîner traditionnel : un jambon, deux langues, etc. Comme dans une réjouissance pareille, la douceur ne peut être exclue, des tourtes et petites pièces furent commandées.

n'étions pas capables, à deux, de « filer » un homme ! Il ne disparaîtra pas, je pense, comme le diable des fêtes. Nous allons bien voir ce qu'il fera, maintenant qu'il a un plan et de l'argent, car il a l'un et l'autre, l'Ancien, j'en mettrais la main au feu.

A ce moment même, comme si le prévenu eût tenu à donner raison à une partie des soupçons de Lecoq, il entra dans un bureau de tabac et en sortit un cigare à la bouche.

XXXVII

La maîtresse d'hôtel de Mariembourg avait remis de l'argent à Mai; l'achat de ce cigare le prouvait péremptoirement.

Mais s'étaient-ils concertés ? Avaient-ils eu le temps de décider point pour point et par le menu les manœuvres à tenter pour dérouter les poursuites ?...

Il n'y avait à cet égard que des probités, très fortes, il est vrai, fortifiées encore par la conduite du prévenu.

Car, une fois de plus, ses façons venaient de changer. Autant jusqu'alors il avait paru se soucier peu d'être poursuivi et repris, autant à cette heure, il semblait inquiet et agité.

Après avoir marché si longtemps la tête haute, en plein soleil, il était pris de panique, et il filait en baissant le nez le long des maisons, se dissimulant, se faisant petit autant que possible.

— Il est clair, disait Lecoq au père Absinthe, que les craintes de notre homme augmentent en raison des espérances qu'il conçoit. Il était totalement découragé sous l'Odéon, pour un peu il se fût livré, maintenant il croit bien avoir une issue pour nous échapper avec son secret.

Le prévenu longea ainsi les boulevards jusqu'au passage Vendôme. Il le traversa et gagna le Temple.

Bientôt le père Absinthe et son jeune collègue le virent s'arrêter à la voix d'une de ces obtusités marchandes qui considèrent comme leur proie tous les passants de ces parages et prétendent les déshabiller ou les habiller... au choix.

Au jour fixé, notre homme débarque pimpé et tout guilleret, se promettant un festin de Sardanapale. Mais, en montant chez sa promise, il entend une vive discussion qui l'intrigue au plus haut degré; c'était la tailleuse qui ne voulait pas livrer la robe de noces — en avoir le prix de façon payé séance tenante.

« Il paraît que ce n'est pas si riche que ça », pense le fiancé et il dégingole les escaliers pour aller calmer son émotion dans la première pinte venue où, après informations prises, il fut pleinement édifié.

Plantant là la fiancée, le jambon, les langues et le reste, il se dépêcha de reprendre le chemin de fer, maugréant contre le sexe faible et jurant qu'on ne l'y prendrait plus.

Le bedeau de l'église en est pour sa bonne-main, la jeunesse du village pour le vin à boire et... la fiancée attend encore.

Valais. — Au scrutin de dimanche pour le remplacement du regretté M. Gaillard au Conseil national, les électeurs du Bas Valais ont élu M. Camille Defays, avocat, à Martigny.

Originaire de Leytron, M. Defays est âgé de 35 ans, ce qui nous permet de lui souhaiter une longue série d'années dans le nouveau poste où vient de le porter la confiance de ses nombreux amis libéraux du Bas-Valais. Il appartient à la nouvelle école progressiste et, depuis qu'il fait partie du Grand Conseil, il s'est appliqué à arracher les partis aux luttes stériles.

Ce jacobin, que M. Pie Philipona, lequel flatte volontiers les radicaux d'autres cantons, appelle un « Saint-Just de bonne compagnie », a été, parallèlement avec M. Henri Biolley, l'un des chefs conservateurs et son collègue au Conseil national, l'apôtre de la Proportionnelle dans son canton.

Genève. — Un terrible accident est survenu vendredi après midi, à trois heures et demie, à Chêne-Bougeries.

Un ouvrier couvreur, M. Jean Graf Bernois, était occupé à nettoyer le toit de la maison Doret, chemin de la Montagne, lorsque, glissant, il tomba d'une hauteur de huit mètres et se fractura le crâne. M. le Dr Kohler, qu'on avait appelé, ne put malheureusement que constater le décès. Le cadavre a été porté au domicile. Espérons qu'on s'occupera de la famille de cette victime du travail.

ÉTRANGER

Etats Unis. — Après une réception de la garde nationale qui a eu lieu vendredi à l'Arsenal de Newcastle (Delaware), des soldats de la milice ont arraché le drapeau espagnol qui était déployé avec d'autres devant l'édifice, et l'ont foulé aux pieds; puis, après des discours violents, il l'ont brûlé au milieu d'un grand enthousiasme. Le capitaine a réussi enfin à disperser la foule.

CANTON DE FRIBOURG

Nominations. — Le Conseil autorise M. Charles Uberty, de Saint-Etienne (Berne), domicilié à Sa-

La marchande faisait l'article, et Mai résistait faiblement. Il finit par céder et disparut dans la boutique.

— Il y tenait, murmura le père Absinthe. Voici qu'il a trouvé à vendre ses frusques... A quoi bon !... puisqu'il a de la monnaie ?

Le jeune policier hochait la tête d'un air soucieux.

— Il soutient son rôle, répondit-il, et il tient surtout à changer de costume. N'est-ce pas surtout la première préoccupation d'un prisonnier qui a réussi à s'évader ?

Il se tut. Mai réparait sa métamorphose de la tête aux pieds.

Il était maintenant vêtu d'un pantalon de grosse toile bleue et d'une sorte de vareuse de laine noire. Un foulard à carreaux lui entourait le cou, et il était coiffé d'une casquette à double fond mon, qu'il portait sur l'oreille, un peu en arrière, à la crâne.

Réellement, il n'avait pas, en son genre, la mine plus rassurante que Lecoq; à décider lequel on eût préféré rencontrer au coin d'un bois, on eût hésité.

Lui, paraissait heureux de sa transformation, comme s'il se fût senti plus à l'aise et plus libre sous des vêtements auxquels il était accoutumé.

Il y avait du défi dans le regard qu'il promena autour de lui, comme s'il eût essayé de démêler, entre tous les gens qu'il apercevait, ceux qui étaient chargés de l'épier et de surprendre son secret.

Du reste, il ne s'était pas défilé de son costume de drap; il le portait sous son bras, noué dans un mouchoir. Il avait acheté et non troqué, dépensé et non augmenté son capital. Il n'avait abandonné que son chapeau de soie à haute forme.

Lecoq eût bien voulu entrer chez le marchand pour questionner; mais il comprit que ce serait une imprudence. Mai venait d'assurer sa casquette sur sa tête d'un geste qui ne pouvait laisser de doutes sur ses intentions.

La seconde d'après, il détalait dans la rue du Temple. La chasse sérieuse commençait, et bientôt les deux limiers n'en-

lavaux (Vaud), po decia, à pratique Fribourg.

— Il nomme :

M. Stadelmann

ment de la langu

Mlle Baumgart

à l'école enfantin

Mlle Pittet, Sop

du Saulgy.

M. Barbey, Bru

de Bionnens.

M. Déferrard,

l'école de Posat.

M. Thorimbert

stituteur à l'école

Mlle Rohrbass

aux écoles prima

Criminel. —

la *Liberté*, un no

geoise, qui s'éta

nuit du 16 au 17

Evian, par le che

treux. Cette arre

ment de la police

L'évadé a été

gendarmes franq

ville jusqu'au mo

dée à la Suisse.

Ce triste pers

tite fille de Ville

Erouleme

faudage dressé

gazomètre à l'U

entraînant dans

été plus ou moi

Foudroyé.

homme d'une vir

Bernois, occupé

au fil téléphoni

foudroyé près d

tous les efforts

ont été vains. C

clairage électri

établira les resp

Postes. —

nouvelle course

Pierre et le Bry

Décès. —

toine, à Padoue

hardt Zbinden,

temps au couv

bourg, le Père I

dans plusieurs

moine cordelic

comptait beau

rent pas trop de t

pour suivre à vue

cerf.

Mai avait proba

puisqu'il parlait

que les natifs, ma

bien que le plus v

Cela fut démon

brusquement rue

milieu de ce lacia

s'enchevêtrèrent en

Ah ! il savait c

s'il y eût vécu la

sons à deux jasse

les longs couloirs

siens rues.

Par deux fois,

Frépillon, son sa

nute encore imm

derrière des ton

La poursuite

était venue, et en

GRUYÈRE

lavaux (Vaud), porteur d'un diplôme fédéral de médecin, à pratiquer sa profession dans le canton de Fribourg.

- Il nomme : M. Stadelmann, Jean, professeur pour l'enseignement de la langue italienne au Collège St-Michel.
- Mlle Baumgartner, Hedwige, à Romont, institutrice à l'école infantine des filles de Romont.
- Mlle Pittet, Sophie, à Vaulruz, institutrice à l'école du Saulgy.
- M. Barbey, Bruno, à Yverdon, instituteur à l'école de Bionnens.
- M. Déferrard, Maurice, de Chénens, instituteur à l'école de Posat.
- M. Thorimbert, Albert, à Villars-le-Gibloux, instituteur à l'école des garçons de La Joux.
- Mlle Rohrbasser, Léonie, à Cressier, institutrice aux écoles primaires de la ville d'Estavayer.

Criminel. — Dans la soirée de mercredi, dit la *Liberté*, un nommé Jean Equey, d'origine fribourgeoise, qui s'était évadé des prisons d'Aigle dans la nuit du 16 au 17 courant, a été arrêté en France, à Evian, par le chef du poste de gendarmerie de Moutreux. Cette arrestation a été opérée avec l'assentiment de la police française.

L'évadé a été ensuite conduit à Thonon, par les gendarmes français. Il restera incarcéré dans cette ville jusqu'au moment où son extradition sera accordée à la Suisse.

Ce triste personnage avait essayé de noyer une petite fille de Villeneuve, après un précédent forfait.

Ecrolement. — Jeudi après midi, un échafaudage dressé pour la construction d'un nouveau gazomètre à l'Usine à gaz de Fribourg s'est écroulé, entraînant dans sa chute quelques ouvriers qui ont été plus ou moins gravement blessés.

Foudroyé. — Jeudi soir, à 4 h. 45, un jeune homme d'une vingtaine d'années, Albert Schönenberg, Bernois, occupé avec un camarade à des réparations au fil téléphonique de la lumière électrique, a été foudroyé près du Vanel. La mort a été instantanée; tous les efforts de M. le Dr Teuscher, de Gessenay, ont été vains. C'est la première victime que fait l'éclairage électrique au Pays-d'Enhaut. Une enquête établira les responsabilités.

Postes. — A partir du 1^{er} février prochain, une nouvelle course postale sera créée entre Villaz-St-Pierre et le Bry.

Décès. — On annonce, du couvent de Saint-Antoine, à Padoue, la mort du révérend Père Bourkhardt Zbinden, de Fribourg. Après avoir été longtemps au couvent des RR. PP. Cordeliers de Fribourg, le Père Bourkhardt avait été successivement dans plusieurs couvents d'Allemagne et d'Italie. Ce moine cordelier, aux allures joviales d'autrefois, comptait beaucoup d'amis, à Fribourg.

Sainte indignation. — A la façon de ces criminelles qui font les pudiques, la *Liberté* signale certain article de la *Gruyère*, au mépris de tous les honnêtes gens.

Nous aurions voulu voir M. Soussens écrivant ces phrases indignées, tant il nous semble impossible qu'il ait pu les coucher sur le papier en gardant son sérieux.

Tant d'indignation, de la part d'un homme si peu chatouilleux! Et cela parce que M. Grand est possesseur d'un nez aussi « opportuniste » que lui-même!

Le temps qu'il fait. — La situation se modifie lentement. Des bourrasques continuent à passer au nord de l'Ecosse et l'une d'elles a son centre vers les Shetland (751 mm.). Deux aires de pression supérieure à 765 mm. persistent, l'une sur l'Espagne et la France, l'autre sur la Russie. Le vent souffle en tempête du sud est à Skadesness, il est assez fort ou modéré de l'ouest sur la Manche et du nord-ouest en Provence. Des pluies sont signalées sur la majeure partie de l'Europe.

En France le ciel reste couvert-brumeux avec pluie et température sensiblement la même.

Temps probable : brumeux, variable.

Vache enragée. — Je ne sais si quelqu'un en aura mangé, mais c'est bien d'une vraie vache enragée qu'il s'agit.

A la foire de Bulle de jeudi dernier, une vache vendue par un marchand de notre ville était dirigée le soir sur Sorens. Mais, nous ne savons comment, elle s'arracha, vers Marsens, des mains de l'homme qui la conduisait. Après s'être dirigée sur Bulle où, sans doute à cause de la nuit, elle ne put se reconnaître, la pauvre bête prit la direction de la Haute-Gruyère où elle avait passé l'été. Rendue furieuse par la fatigue et par une blessure qu'elle s'était faite à un pied, la vache renversait tout sur son passage, voitures, chars et même des hommes. A Albeuve, elle a blessé un vieillard, ailleurs elle a arrêté la voiture postale du Pays-d'Enhaut. Les gens d'Albeuve ont signalé son arrivée à Montbovon où on l'a enfin abattue à coups de feu.

FAITS DIVERS

50,000 francs le kilo. — Quel est le produit fabriqué le plus cher au monde? demande M. Wilfrid de Fonvielle.

Ce sont, répond-il lui-même, les filaments charbon que l'on emploie pour les lampes d'incandescence. La plupart se fabriquent à Paris et sortent des mains d'un artiste qui désire garder l'anonymat pour mieux conserver le secret de la fabrication. C'est au gramme qu'a lieu la vente en gros; mais en rapportant le prix de sa marchandise au kg., on voit que les filaments des lampes de 20 bougies valent 80,000 francs le kg. et celui de 30 bougies 120,000 francs. Les premiers ont un diamètre de 20 millièmes de millimètre,

Il avait fini par s'engager dans la rue des Gravillers et gagnait les larges voies.

Après s'être fait battre dans une étroite enceinte, il voulait essayer de l'espace. Il avait lutté de ruses, il allait lutter de vitesse et de fond.

Arrivé au boulevard de Sébastopol, il tourna à gauche, du côté de la Seine, et prit son élan...

Il filait avec une prestigieuse rapidité, les condés au corps, ménageant son haleine, cadencant son pas avec la précision d'un professeur de gymnastique.

Rien ne l'arrêtait, il ne détournait pas la tête, il courait...

Et c'est du même train égal et furieux, qu'il descendit le boulevard de Sébastopol, qu'il traversa la place du Châtelet et les ponts, et qu'il remonta le boulevard Saint-Michel.

Près du musée de Cluny, des fiacres stationnaient. Mai s'arrêta devant la première file, adressa quelques mots au cocher, et monta du côté de la chaussée.

Le fiacre aussitôt partit à fond de train.

Mais le prévenu n'était pas dedans. Il n'avait fait que de le traverser, et pendant que le cocher s'éloignait pour une course imaginaire payée à l'avance, Mai se glissait du côté du trottoir cette fois dans une voiture qui quitta la station au galop.

Peut-être, après tant de ruses, après un formidable effort, après ce dernier stratagème, peut-être Mai se croyait-il libre... Il se trompait.

Derrière le fiacre qui l'emportait, s'appuyant aux ressorts pour se délasser, un homme courait... Lecoq.

Le pauvre père Absinthe, lui, était tombé à moitié chemin, devant le Palais de Justice, épuisé, hors d'haleine. Et le jeune policier ne comptait plus guère le revoir, ayant en assez à faire de se maintenir, sans crayonner des flèches indicatrices.

Mai avait donné à son cocher l'ordre de le conduire à la place d'Italie, et lui avait surtout recommandé de s'arrêter court au beau milieu de la place, à cent pas de ce poste où

et les autres de 4 millièmes et demi. Il y en a donc pas mal à la livre. Ceux des lampes de trois bougies sont si légers qu'il en faut trois millions pour arriver au poids d'un kg. Comme la longueur de chacun est de 10 centimètres, la longueur totale est de 300 km.

BIBLIOGRAPHIE

Agenda agricole pour 1897. — Librairie R. BURKHARDT, éditeur, place du Molard, Genève.

Voici, croyons-nous, le doyen des agendas et celui dont la clientèle fidèle augmente chaque année, impatiente qu'elle est d'apprendre sa sortie de presse.

L'*Agenda agricole* entre dans sa 26^{me} année. Le bel âge, ce qui explique bien la vitalité toujours plus grande de cette publication, patronnée d'ailleurs par plusieurs Sociétés d'agriculture de la Suisse romande, et que dirigeant MM. Archinard et H. de Westerweller.

Comme les années précédentes, à chaque jour est consacrée une demi-page disposée en partie en compte de recettes et dépenses et en partie aussi pour les notes diverses. En dehors de tables très complètes, pouvant rendre journellement d'importants services aux agriculteurs, nous trouvons dans l'*Agenda agricole* une quantité de précieux renseignements sur la comptabilité agricole, les poids, mesures et monnaies, sur les végétaux, les semences, sur les animaux, leur alimentation, gestation, sur les engrais, enfin sur une foule de questions pratiques intéressant l'agriculture et tout ce qui s'y rattache. Inutile d'en dire davantage, le succès de l'*Agenda agricole* est assuré d'avance.

Horaire d'hiver. — Service du 1^{er} déc. au 28 février.

Postes féd.	Charmey	Dép.	8 25	—	3 10
	Bulle	Arr.	10 15	—	5 —
Postes féd.	Gessenay	Dép.	5 30	—	12 —
	Château d'Ex	Arr.	7 —	—	2 —
Postes féd.	Bulle	Arr.	10 05	—	5 05
	BULLE	Dép.	5 55	10 40	2 40 5 25
Postes féd.	Vaulruz	Arr.	6 09	10 57	2 54 5 39
	Sâles	Arr.	6 16	11 03	3 01 5 46
Postes féd.	Vuisternens	Arr.	6 25	11 17	3 10 5 55
	ROMONT	Arr.	6 40	11 32	3 25 6 10
Postes féd.	Romont	Dép.	7 —	11 41	3 37 6 25
	Fribourg	Arr.	7 50	12 24	4 12 7 15
Postes féd.	Berne	Arr.	8 57	1 17	5 — 8 22
	Romont	Dép.	6 57	12 22	4 02 6 22
Postes féd.	Lausanne	Arr.	8 30	1 25	4 55 7 45
	Genève	Arr.	10 40	3 27	6 30 10 —
Postes féd.	Genève	Dép.	—	8 05	12 45 2 35
	Lausanne	Arr.	5 30	10 20	2 20 4 55
Postes féd.	Romont	Arr.	6 57	11 39	3 34 6 22
	Berne	Dép.	6 25	10 50	2 35 4 12
Postes féd.	Fribourg	Arr.	7 30	11 42	3 25 5 22
	Romont	Arr.	8 25	12 20	4 — 6 19
Postes féd.	ROMONT	Dép.	8 35	12 35	4 07 6 40
	Vuisternens	Arr.	8 56	12 58	4 28 7 01
Postes féd.	Sâles	Arr.	9 07	1 11	4 39 7 12
	Vaulruz	Arr.	9 15	1 20	4 47 7 20
Postes féd.	BULLE	Arr.	9 27	1 33	5 — 7 33
	Bulle	Dép.	9 50	—	5 20 —
Postes féd.	Chât.-d'Ex	Arr.	1 25	—	8 55 —
	Gessenay	Arr.	3 40	—	10 25 —
Postes féd.	Bulle	Dép.	10 —	—	5 25 —
	Charmey	Arr.	11 50	—	7 15 —

Pour la rédaction : LOUIS COURTHON.

Les nouveaux abonnés pour 1897 recevront le journal gratuitement d'ici au 31 décembre.

il avait été enfermé avec la veuve Chupin.

Quand il y fut arrivé, il se précipita hors du fiacre, et d'un coup d'œil prompt et sûr, il explora les environs, cherchant s'il ne découvrirait pas quelque ombre suspecte.

Il ne vit rien. Surpris par le brusque arrêt de la voiture, le jeune policier avait eu le temps de se jeter à terre à plat ventre sous la caisse, au risque de se faire broyer par les roues.

De plus en plus rassuré vraisemblablement, Mai paya la course et revint sur ses pas du côté de la rue Mouffetard.

D'un bond, Lecoq fut debout, plus acharné sur sa piste qu'un dogue après un os. Il atteignait l'ombre projetée par les grands arbres des boulevards extérieurs, quand un coup de sifflet étouffé retentit à son oreille.

— Le père Absinthe!... fit-il, stupéfait et ravi.

— Moi-même, répondit le bonhomme, et reposé, qui plus est, grâce à un sapin qui m'a ramassé là-bas. J'ai pu de cette façon...

— Oh! assez! interrompit Lecoq, assez... ouvrons l'œil.

Mai rôdait alors, avec une indécision manifeste, autour des nombreux cabarets du quartier. Il semblait chercher quelque chose.

Enfin, après avoir été coller son visage aux carreaux de trois de ces bouges, il se décida, et entra dans le quatrième. La porte n'était pas refermée, que les deux policiers étaient à la vitre, regardant de tous leurs yeux.

Ils virent le prévenu traverser la salle et aller s'asseoir tout au fond, à une table où se trouvait déjà un homme de puissante carrure, au teint enflammé, à favoris grisonnants.

— Le complice!... murmura le père Absinthe.

— Etait-ce donc, enfin, l'insaisissable complice du meurtrier?...

Se fier à un vague rapport entre deux signalements est si téméraire et expose à tant de bévues, qu'en toute autre occasion Lecoq eût été tenté à se prononcer.

(A suivre.)

NGER

FRIBOURG

Conseil autorise M. Char-

et Mai résistait faiblement.

le père Absinthe. Voici qu'il a

te d'un air soucieux.

dit-il, et il tient surtout à

réussi à s'évader?

de la tête aux

pan talon de grosse toile bleue

était coiffé d'une casquette

sur l'oreille, un pen en ar-

son genre, la mine plus ras-

quel on eût préféré rencon-

transformation, comme s'il

libre sous des vêtements aux-

yard qu'il promena autour de

démêler, entre tous les gens

ent chargés de l'épier et de

fait de son costume de drap;

é dans un mouchoir. Il avait

et non augmenté son capital.

chapeau de soie à haute forme.

chez le marchand pour ques-

serait une imprudence. Mai

ur sa tête d'un geste qui ne

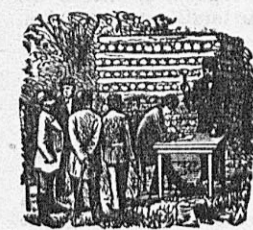
es intentions.

ait dans la rue du Temple. La

ientôt les deux limiers n'en-

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, Grand'rue 20.

VENTE DE BOIS



Berge.

Mardi 1^{er} décembre, dans les forêts communales de Lessoc, vente publique de plusieurs lots de bois sur pied et de 450 gros billons sapin. Rendez-vous à 9 heures du matin, à l'au-

Le Secrétariat.



tane et peuplier.

Rendez-vous des misers au chalet des Auges, à 9 heures du matin.

Par ordre :
Le Secrétariat communal.

Mises de bois.



Le Secrétaire.

La commune d'Enney fera sa mise annuelle de bois sur pied le samedi 12 décembre prochain.

Rendez-vous des misers à 9 heures du matin, à l'anberge dudit lieu.

Par ordre :
Le Secrétaire.

Mises publiques.

Le lundi 30 novembre courant, de 9 heures du matin, en leur mai-on N° 246, à Vuadens, les hoirs de Lucien Déforel exposent, en mises publiques, une quantité d'objets mobiliers tels que : lits, chaises, buffets, linge, ustensiles de cuisine, instruments aratoires, un tombereau, un char, deux luges et 50 planches.

Le même jour, à 2 heures, à l'Hôtel de Ville de Vuadens, les mêmes hoirs mettront aussi aux enchères les immeubles ci-après désignés :

- Art. 84 aa. La Moille-du-Moulin, jardin.
- Art. 84 ab. La Moille-du-Moulin, maison, grange, écurie N° 246.
- Art. 95 b 96 bb. Plan de Vuadens, remise.
- Art. 95 a et 96 a. Plan de Vuadens, forge et 1/3 de planche.

SOUSSION

Un nouveau concours est ouvert pour les travaux suivants à exécuter sur la propriété de l'Institut Duvillard, aux Addoux, Epagny.

- 1° Charpenterie et menuiserie d'une nouvelle grange, avec toutes fournitures;
- 2° Démolition de la grange actuelle.

Les plans, cahier des charges et avant-métré déposé au bureau de M. Moret, anc. contrôleur, à La Tour-d-Trême. Les soumissions cachetées et portant la suscription : *Soumission pour la grange des Addoux*, seront reçues chez M. Aug. Barras, secrétaire de la commission, à Bulle, jusqu'à lundi 30 courant, à midi.

A VENDRE

On offre à vendre, au centre de la ville de Bulle, une maison en bon état, comprenant forge, magasin, logements et jardin. S'adresser à M. Franz Kreidemacher, maréchal, à Bulle.

CHAPELLERIE

La soussignée avise l'honorable public de la ville et des environs qu'elle tient, à partir du 28 octobre, un magasin de *chapperie*. Grand choix de chapeaux feutre en tout genre, *bomaterie, cravates, casquettes* pour enfants et atelier, *blouses*, etc., etc.

Elle se charge aussi des réparations et des *chapeaux sur commande*. Grand choix de *coutellerie* en tout genre et *réparations*.

Vve Stadelmann-Muller, magasin Decroux, place des Alpes, BULLE.

Torche, à Vuadens, achète planches, bois dur et li-teaux.

Cercle des Arts et Métiers de Bulle.

Ensuite d'expiration des fonctions du titulaire, la place de *concierge* du Cercle des Arts et Métiers est mise au concours.

L'entrée en fonctions aura lieu le 1^{er} avril 1897. Prendre connaissance du cahier des charges chez le secrétaire, au local du Cercle, qui recevra les soumissions jusqu'au 7 décembre prochain.

LA COMMISSION

FARINES ET SONS

Mais en grains et moulu, blé, orge et avoine comprimée et en grains, tourteaux, graine et farine de lin, bourre d'épeautre.

Spécialité de moulure pour bétail, concassage à façon; force motrice électrique. Marchandise de première qualité. — Prix réduits.

Jos. CROTTI, Bulle.

Meunerie agricole

BARBEY-NICOLLIER, Bulle.

Produits alimentaires.

Pâtes qualités supérieures.

Gruaux d'avoine et d'orge.

Semoules de froment et de maïs.

Blés rouges et noirs pour volaille.

Bourre d'épeautre.

Horlogerie. — Bijouterie. — Orfèvrerie. — Optique.

ISIDORE REMY

Elève diplômé de l'Ecole d'horlogerie municipale à Genève

BULLE — Grand'rue 26 — BULLE

Optique. Grand choix de lunettes, pince-nez, conserves, longues-vues (lunette d'approche), jumelles, microscopes, loupes, boussoles, lanternes magiques, baromètres anéroïdes et au mercure, thermomètres ordinaires, de bain et à maxima pour médecins, etc. — Niveaux à bulle d'air, etc. — Verres de lunettes et de montres.

REPARATIONS

Travail soigné garanti. — Prix modérés.

Saint-Nicolas, Noël, Nouvel-an.

Confiserie soignée, fine et ordinaire.

Fondants.

Surprises.

Bonbons fins.

Cartonnages garnis.

Garnitures pour arbres de Noël.

Confiserie et pâtisserie sur commande.

E. REMY-HAFFEN, Bulle.

Grande liquidation!!

D'ici au 25 novembre prochain :

Pour cause de *changement de domicile*, LIQUIDATION au prix de facture de toutes les marchandises, telles que : *parfumerie, savonnerie fine, brosse de toilette, peignes* en tous genres, *éponges fines, régates, cravates, cordelières* haute nouveauté, *bretelles* de tous les systèmes, *faux-cols, nattes* toutes en cheveux depuis 90 cent.

A. MARGOT

L'HOIRIE PEYRAUD-BOSSON

Avenue de la Gare — BULLE — Avenue de la Gare

On trouve dès ce jour :

Grand assortiment de *conserves*, telles que : petits pois, haricots verts, cornichons; câpres, moutarde de Dijon, purée de tomates en flacons,

thon, sardines fines et ordinaires, homard langues quenelles, viandes d'Amérique, etc.

Épicerie fine, pâtes alimentaires extra, chocolat primes, potages Maggi, extrait de Maggi en grands et petits flacons.

Articles de fumeurs, tabacs et cigares, assortiment de pipes.

CANNES

Mercurerie et toile, laine et coton. Plumes et duvets.

Nattes à la pièce et au mètre.

Dépôt de *cierges*.

Marchandises de première qualité. — Prix modérés.

Se recommande

L'HOIRIE PEYRAUD-BOSSON

Jouets d'enfants.

GRAND ASSORTIMENT à des prix modérés, exposé pour la *St-Nicolas* au magasin de MADELEINE SEYDOUX, à Bulle.

Loterie de l'Exposition de Genève.

L'honorable public est avisé une fois pour toutes que la liste de tirage ne sera expédiée, conformément au règlement, qu'aux personnes qui paient 25 centimes avant le tirage à l'agent soussigné. La liste sera adressée directement par la commission sans autre réclamation dans les six semaines qui suivront le tirage, dont la date sera publiée prochainement.

J.-G. SPETH, agent cantonal, Fribourg.

Bulle. — Emile Leuz, imprimeur-éditeur.

Changement de domicile.

Je préviens mon honorable clientèle qu'à partir du 25 novembre prochain, mon commerce de *COIFFEUR - PARFUMEUR* sera transféré maison de l'hoirie Calybite BARRAS, rue de Gruyères, en face de l'hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle.

A. MARGOT

Verrerie.

On trouve dès aujourd'hui, au magasin à côté des Alpes, Bulle, un grand assortiment de *verrerie et cristallerie*.

A. Corninbœuf, liquoriste.

TANNERIE-CORROIRIE

F. MORARD

LE HRY

Cuir à semelles. Empeignes suisses et étrangères. Veau ciré, basane. Grand choix de *TIGES* en tous genres. Corderie, fils.

CLOUTERIE

Articles pour cordonniers et selliers. Huiles et graisses. Prix les plus réduits. Achat de cuirs, peaux, écorces, suifs, etc.

Dépôt à Bulle :

Rue de Bouleyres.

Ouvert tous les jeudis.



Foin et regain à vendre

(environ 11,000 pieds).

S'adresser à Constant Bucher, au restaurant de Saussivre.

On demande

un *apprenti-maréchal* sous de favorables conditions. Entrée tout de suite. S'informer à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

A louer :

En ville, une *chambre meublée*. S'adresser à Ch. Morel, nég.

A louer :

Un local pouvant servir de *magasin* ou de bureau. S'adresser à Ch. Morel, libraire, à Bulle.

A louer :

En ville, un bel *appartement* situé au soleil levant et jouissant d'une belle vue, composé de 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

A LOUER

Une *chambre* avec part de cuisine, chez Séraphin Dupasquier, à La Tour.

Demandez 6 hantillons des meilleures *Mitaines de Berne* à Walther Gyggax, fabricant, Bleienbach.

FRUITS SECS!

10 kg. magnif. pruneaux, dernière récolte, 4.70; 10 kg. quartiers de pommes acides, pe-lés, 7.20; 10 kg. poires sèches, 5.60, 6.70 et 7.50.

J. Winiger, Boswyl (Arg.).

On trouvera tous les jeudis de

bons veaux gras

à l'écurie du Tonnelier, à Bulle.

Mme MORET

SOMNAMBULE SUISSE

7 rue Adélaïde 7, Nice (Alpes-Maritimes).

Prix : 3 fr. 50 en timbres.



PRIX DE L'ABO

Pour la Suisse :

Etranger, 1 an, 9 payable d

Prix du numé

On s'abonne da de po

Bu

Ce q

A la veille bourgeois est de cinq années il est, croyons en quelques m de son progra tiative, c'est-à les aspirations que chacun so nellement com comme on es sembler à une à la religion.

Il s'agit de dire pour pure certains orateyeux de leurs

Les revendi d'initiative son les ont passé de tous les au catholiques et

Elles sont plupart d'entr gramme du pe Liberté d'avant avoir été fond aux yeux de q la Liberté et t tour de celle-

Elles sont à leur réalisati mériter ce no peu soucieux du respect de efforts à les o

La lutte qu ment le 6 déc

FEUIL

MON

Mais ici, tant étaient l'opin policier l'admit

Ce rendez-vo ments, le résult du prévenu et d bourg !..

— Mai, pens que Mme Milne à son complice quartier. S'il a quer un juste le que Mai n'est p autre côté, le co

Le complice, un travestissem Lecoq, il porta sur la tête un fe ontré. Sa phys parmi toutes les ment.

Car c'était un dez-vous. On n' nom. Tous les g vaient avoir en tables étaient p